

Soulèvement de charges. Quel est le poids maximal de levage ?



Les dispositions expliquées ci-dessous seront complétées ultérieurement après analyse des situations.



La majorité du texte ci-dessous provient d'un article ¹⁾ de MENSURA relatif à cette question

Question parlementaire à la Chambre sur le poids maximal pouvant être soulevé par les travailleurs

Une question parlementaire ²⁾ a été posée à la Chambre à propos du fait qu'aucune disposition légale ne fixe le poids maximum autorisé que les travailleurs peuvent soulever manuellement.

C'est en effet vrai qu'il n'existe aucune limite maximale de poids dans la législation belge. Dans l'arrêté royal du 12 août 1993 concernant la manutention manuelle de charges ³⁾, il est stipulé de façon relativement vague qu'une charge ne peut pas être "trop lourde". En collaboration avec le service de prévention, l'employeur doit alors établir ce que cela signifie exactement dans le secteur concerné. Il doit évidemment respecter les normes de référence internationales.

Le médecin du travail peut également proposer la limitation de la charge dans des cas individuels. Cela dépend de l'âge, du physique, de son propre poids, etc.

Dans le secteur de la construction, il y a une convention collective de travail du 4 octobre 2001 ⁴⁾, (rendu obligatoire par l'arrêté royal du 5 mars 2006) qui indique que la limite pour la manutention de matériaux préemballés est effectivement de 25 kg.

Des normes européennes et internationales en la matière

Les normes européennes et internationales en la matière ne sont pas contraignantes mais sont considérées comme les règles de l'art.

Il y a notamment la norme européenne EN 1005-2 relative à la performance physique lors de la manutention. En vertu de cette norme, le poids de 25 kg est également un maximum et ce "dans des circonstances optimales". Cela signifie que le poids peut être levé près du corps à la hauteur de la hanche avec une bonne prise en main et sans tourner le dos. Lorsque ces facteurs de risque ne sont pas optimaux, le poids maximum recommandé sera réduit pour être inférieur à 25 kg.

Il y a également la norme internationale ISO 11228-1 relative à la manutention verticale et horizontale, en vertu de laquelle le poids de 25 kg est également considéré comme un maximum. En

2007, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail a lancé le "key indicator method" (KIM) pour la campagne "Lighten the load". Cela faisait partie d'une mise en œuvre plus uniforme de la directive européenne sur la manutention manuelle de charges.

Une app pour calculer le poids maximum à lever

Une nouvelle app a été développée pour calculer le poids maximum à lever. Le calcul est basé sur la méthode [NIOSH](#).

La version gratuite du "[Manual Material Handling Calculator](#)" (MMH Calculator) est appropriée pour être utilisée dans des situations de travail où surviennent des tâches de levage. Après introduction de quelques caractéristiques de la situation de levage, le poids maximum à soulever recommandé est calculé et le risque de la situation de levage actuelle est indiqué. On explique également comment la tâche de levage peut être améliorée.

Que peut faire Mensura pour vous ?

Analyse de risque ergonomique

Détecter toute charge ou surcharge de travail. Objectiver la charge au niveau des membres supérieurs, du cou et des épaules. Objectiver l'action de soulever, tenir, porter, pousser ou tirer une charge.

Formation manutention manuelle de charges

Connaître les techniques classiques de levage. Apprendre des techniques de levage applicables, adaptées aux conditions de travail et, ce faisant, être en mesure d'appliquer des méthodes de travail impliquant une charge minimale afin d'éviter des problèmes. Comprendre l'importance de la charge posturale, combinée ou non à la manutention manuelle de charges.

Avis ergonomique

Proposer des solutions aux problèmes ergonomiques urgents ou bénins via une intervention 'quick response' et via une 'approche thématique' pour les problèmes importants.

Autres sources, notes et documents

- <https://www.beswic.be/fr/outils/troubles-musculosquelettiques-tms-outils>

1)

<https://www.mensura.be/fr/acces-client/news/soulevement-de-charges-quel-est-le-poids-maximal-de-levage>

2)

<http://www.beswic.be/nl/legislation/questions-in-parliament/vraag21608-nl.pdf>

3)

<http://www.emploi.belgique.be/DownloadAsset.aspx?id=2768>

4)

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&pub_date=2006-04-11&numac=2006200567&caller=list

From:

<https://www.bet.didierlanotte.be/> - **CoPreCom**

Permanent link:

https://www.bet.didierlanotte.be/risques/manutention_manuelle/charge_maximale

Last update: **03/08/2020 20:14**